



CONSEIL MUNICIPAL

14 OCTOBRE 2024

Conseil Municipal du 14 octobre 2024 - 18 heures 30 Compte-rendu

Convocation : 07/10/2024

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 09/09/2024
- 2- LTC - Rapport d'activité et de Développement Durable 2023
- 3- Foncier - échange de parcelles dans le secteur de Beg Vilin
- 4- Lumiplan - Mise en place d'un règlement d'utilisation et de son formulaire
- 5- Finances - Convention avec l'Association PATG pour l'abonnement Internet de la salle informatique
- 6- Personnel - Mise à jour du RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonction, de Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel)
- 7- Personnel - Mise en place de l'IFCE (Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Élections)
- 8- Questions diverses :
 - Inauguration de la salle de motricité : vendredi 18 octobre à 17H
 - Réunion Associations : mardi 22 octobre à 18H
 - Cérémonie du 11 novembre
 - Commission des Finances et des Travaux : mardi 12 novembre à 17H
 - Le prochain Conseil aura lieu le lundi 18 novembre 2024 à 18H30
 - Repas des Anciens : dimanche 8 décembre 2024

	Présent	Pouvoir	Absent
Anne-Françoise PIEDALLU	X		
Gilbert RANNOU	X		
Cécile HERVÉ	X		
Grégoire CLIQUET	X		
Dominique LE ROUX	X		
Roland PATEZOUR	X		
Véronique LE CALVEZ	X		
Gérard PONGERARD	X		
Maryvonne LANOË	X		
Jean-Pierre QUESNEL	X		
Sabrina DURAND		<i>Donne pouvoir à A-F PIEDALLU</i>	X
Gwenaël CLOAREC	X		
Bruno DUVAL	X		
Nathalie BOSSUYT		<i>Donne pouvoir à B DUVAL</i>	X
Yves TESSIER		<i>Donne pouvoir à G CLOAREC</i>	X

Secrétaire de séance : Jean-Pierre QUESNEL

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 9 septembre 2024

Madame le Maire propose l'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 9 septembre 2024.

VOTE : UNANIMITÉ

2. LTC - Rapport d'activité et de Développement Durable 2023

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, chaque année, l'agglomération de Lannion Trégor Communauté transmet son rapport d'activité et que celui-ci doit être communiqué aux élus du Conseil Municipal pour qu'ils puissent en prendre connaissance. Le rapport d'activité 2023 a été reçu en mairie le 25/09/2024.

Ainsi, Madame Le Maire indique que le rapport en version papier est consultable en mairie et que le lien pour le consulter sur Internet a été transmis par mail aux membres du Conseil le mercredi 9 octobre dernier.

COMMUNICATION ET PRISE DE CONNAISSANCE : UNANIMITÉ

3. Foncier - échange de parcelles dans le secteur de Beg Vilin

Madame Le Maire explique au Conseil qu'il est nécessaire de procéder à un échange de parcelles dans le secteur de Beg Vilin afin de régulariser la situation effective sur le terrain.

- Le particulier doit se voir rattacher la parcelle N° A 3032 pour une contenance de 170 m², parcelle qui était intégrée visuellement dans le jardin de la propriété depuis plusieurs années,
- La Commune de Plougrescant doit se voir rattacher la parcelle N° A 3035 pour une contenance de 52 m².

L'échange des parcelles se fera à titre gratuit.

Il est précisé que les frais de bornage et de Notaire seront supportés par le particulier.

VOTE : UNANIMITÉ

Bruno DUVAL vote sans son pouvoir.

4. Lumiplan - Mise en place d'un règlement d'utilisation et de son formulaire

Madame Le Maire explique au Conseil qu'il y a lieu de mettre en place un règlement d'utilisation du Lumiplan par souci d'équité.

Le projet de règlement et le formulaire correspondant sont annexés à la Note de synthèse.

VOTE : UNANIMITÉ

5. Finances - Convention avec l'Association PATG pour l'abonnement Internet de la salle informatique

Madame Le Maire explique au Conseil qu'avec la mise en place du nouveau système informatique de la mairie et sa protection, il a été nécessaire de mettre en place un nouvel abonnement Internet spécifiquement pour la salle informatique afin qu'elle soit autonome.

L'Association PATG est d'accord pour payer chaque mois la moitié de l'abonnement, à partir de mars 2024.

La Trésorerie demande la mise en place d'une convention mise en annexe de la Note de synthèse.

VOTE : UNANIMITÉ

6. Personnel - Mise à jour du RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonction, de Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel)

Madame Le Maire rappelle au Conseil que le RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonction, de Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel) a été instauré pour la Commune lors du Conseil Municipal du 27 mai 2019.

Aujourd'hui, il y a lieu de l'ajuster en fonction des textes en vigueur et des cadres d'emplois occupés par les Agents en poste.

La Commission du Personnel réunie le mercredi 18 septembre dernier a émis un avis favorable sur cette proposition.

Le Comité Social Territorial Départemental du Centre de Gestion des Côtes d'Armor s'est réuni le 30 septembre dernier. Le collège des Élus a émis un avis favorable et a préconisé de suivre l'avis du collège des Personnels, à savoir : lors d'un temps partiel thérapeutique, l'IFSE devra suivre le sort du traitement (et non pas : au prorata de la quotité de travail). Il est proposé de suivre cet avis.

La proposition de délibération est mise en annexe de la Note de synthèse.

VOTE : UNANIMITÉ

7. Personnel - Mise en place de l'IFCE (Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Élections)

Madame Le Maire explique au Conseil que lors de l'organisation d'élections, des Agents travaillent le dimanche afin d'encadrer techniquement les élections.

Les Agents de catégorie C et B bénéficient alors du paiement d'heures supplémentaires pour service rendu. Ceci n'est pas possible pour les Agents de catégorie A.

Il est donc proposé de mettre en place l'IFCE afin de pouvoir octroyer tout de même une indemnité aux Agents de catégorie A de la Commune, **pour un même montant**.

La Commission du Personnel réunie le mercredi 18 septembre dernier a émis un avis favorable sur cette proposition.

Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable le 30 septembre dernier.

VOTE : 1 Abstention : Grégoire CLIQUET

8. Questions diverses :

- Inauguration de la salle de motricité : vendredi 18 octobre à 17H
- Réunion Associations : mardi 22 octobre à 18H
- Cérémonie du 11 novembre
- Commission des Finances et des Travaux : mardi 12 novembre à 17H
- Le prochain Conseil aura lieu le lundi 18 novembre 2024 à 18H30
- Repas des Anciens : dimanche 8 décembre 2024
- **Suite à la délibération du 1^{er} juillet dernier, la promesse de vente a été signée (projet = logements et cabinet médical de 200m²)**

Séance achevée à 19H50